

Interview de Thomas Coutrot pour l'US, revue du Snes

A la fin de 2006, le collectif ACDC s'est formé autour de l'idée d'intervenir chaque mois sur la mesure du chômage d'ici aux élections présidentielles. Comment expliques tu le succès qu'a connu cette initiative ?

Depuis plusieurs mois une controverse couvait à propos de la réalité de la baisse du chômage, et l'opinion publique exprimait son scepticisme face aux cris de victoire de Borloo et Villepin. Nous avons apporté, fin décembre et fin janvier, des éléments chiffrés précis qui ont aidé à décoder l'apparente baisse du chômage, et à montrer ce qui se passait vraiment. Ensuite, en février, on a su que l'enquête Emploi de l'Insee confirmait notre analyse, en montrant que le chômage n'a pas baissé en 2006: le refus de l'Insee d'assumer ce résultat a déclenché un véritable tollé, et renforcé la crédibilité de ce que nous disions.

L'indicateur de l'ANPE indique que le chômage baisse depuis plusieurs mois alors que l'enquête emploi de l'INSEE montre au contraire une stabilité. Comment expliques tu cette contradiction.

Comme le montre notre note n°2 "Chômeurs et chiffres sous pression", les chiffres de l'ANPE baissent pour plusieurs raisons concomitantes, mais dont aucune n'a de rapport avec une baisse du nombre de chômeurs. D'abord, le nombre de radiations administratives a augmenté, suite au renforcement des convocations, des contrôles et des sanctions par les Assedic et l'ANPE. En second lieu, comme le montre notre note n°3 ("Les chômeurs en déficit"), de moins en moins de demandeurs d'emploi sont indemnisés: or les chômeurs non indemnisés ont beaucoup moins de motifs de maintenir leur inscription à l'ANPE que les autres. Surtout quand - et c'est la troisième raison - la multiplication des contrôles rebute de plus en plus les chômeurs, alors même que l'ANPE ne leur propose pas plus d'emplois valables et que les Assedic financent de moins en moins de formations. Bref, la baisse du nombre d'inscrits à l'ANPE traduit un changement de comportement de l'ANPE vis à vis des chômeurs et des chômeurs vis-à-vis de l'ANPE, pas une baisse du chômage.

La décision de l'INSEE de reporter son estimation à l'automne est-elle un signe d'affaiblissement de son indépendance ? Peut-on dire qu'il y a un problème plus général sur les indicateurs (prix, emploi,...) qui prétendent mesurer la réalité sociale ?

Il est probable - mais pas certain - que la décision de l'Insee résulte davantage de l'autocensure que d'un ordre direct du gouvernement. Les dirigeants de l'Insee qui ont pris la décision invraisemblable de ne pas assumer les résultats de l'enquête Emploi, n'ont pas confiance dans les statisticiens de l'Institut, qui pourtant disent pour la plupart que l'enquête ne présente pas de problèmes nouveaux en 2006. On l'a vu à la réunion du CNIS (le Conseil national de l'information statistique), ou de façon inédite, plusieurs statisticiens reconnus ont publiquement contredit leur direction. De façon plus générale, depuis quinze ans, le système statistique public évite de trop parler des choses qui fâchent, comme les inégalités ou la précarité. En menant une controverse avec l'Insee sur la mesure du taux de pauvreté et en publiant un indicateur alternatif d'inégalités et de pauvreté (le Bip 40), le Réseau d'alerte sur les inégalités a poussé le CNIS à demander à l'Insee de publier à partir de 2007 un rapport annuel sur les inégalités. J'espère que la controverse sur les chiffres du chômage va permettre elle aussi que le système statistique cesse d'euphémiser les questions de la précarité et de l'insécurité sociale. Comme nous le demandons dans la note n°4 d'ACDC, au lieu d'alimenter cette controverse assez stérile autour d'un illusoire "vrai chiffre" du chômage, il est plus que temps que l'Insee mette en place des indicateurs fiables et réguliers concernant le chômage et la précarité (ce que le BIT appelle "l'emploi inadéquat").